



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise à jour : 30/03/2022

INTITULE DU POSTE : Médecin conseiller technique, santé des élèves, auprès de la Rectrice.	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : NON
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des sports
DOMAINE FONCTIONNEL : Santé des élèves	EMPLOI TYPE* : * médecin de promotion de la santé Code fiche SS001 * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : Dès que possible	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : VERSAILLES

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9 % des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Activités du service :

- Promotion de la santé en faveur des élèves et impulsion académique de la politique générale de santé.
- Composition et effectifs : pôle santé au sein du SMIS (pôle santé social) : 4 conseillers techniques, 5 adjoints ou chargés de mission, un secrétariat commun
- Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité hiérarchique de la Rectrice
- Liaisons fonctionnelles : Secrétaire Général

DESCRIPTIF DU POSTE :

- Conseil technique dans le champ de la santé des élèves (prévention, politique de santé, crise sanitaire) ;
- Contribution à la définition des priorités académiques en matière de santé des élèves ;
- Conduite de projets dans le domaine de la santé en lien avec les partenaires institutionnels régionaux (ARS, Région, autres académies de la région Ile de France) ;
- Contribution à l'élaboration du programme de formation des médecins de l'éducation nationale et des autres personnels dans le champ de la santé ;
- Conseil des services académiques sur le déploiement des moyens de la médecine scolaire ;
- Coordination et animation de l'action des médecins conseillers techniques départementaux ;
- Conseil technique des chefs d'établissement et des IEN dans le domaine de la santé des élèves ;
- Participation au pilotage académique de la politique sociale et de santé ;
- Participation au pilotage académique de l'école inclusive ;
- Travail avec le SIEC pour l'organisation des aménagements des épreuves d'examens et concours des élèves handicapés ;
- Rédaction du recueil académique annuel des données de la médecine scolaire

SPECIFICITES DU POSTE :

Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE ...) : Médecin conseiller technique groupe 1

Encadrement : OUI/~~NON~~

Nombre d'agents encadrés par catégorie : - 1B

Conduite de projet : OUI/~~NON~~

Poste logé : OUI/~~NON~~

Type de logement :

Contraintes : Congés annuels des personnels du rectorat

Textes de référence :

Décret statutaire n°91-1195 du 27 -11-1991

Circulaire 2015-118 du 10-11-2015 : missions des médecins de l'éducation nationale

Code déontologie médicale : Décret 2012-694 du 7 décembre 2012 (art 2.3.4.5.95 et 99) et en particulier les articles R 4127-1 à 112 du Code de la santé publique.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Savoirs :

- Connaissance du système éducatif
- Connaissance des textes relatifs aux missions
- Expertise médicale dans le champ de la santé des élèves

Savoir-faire :

- Capacité à appréhender des situations complexes afin de conseiller la rectrice et sécuriser son action.
- Conduite, impulsion et coordination de projets relatifs à la santé des élèves
- Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Capacités à conduire une réunion, management d'équipes et de personnes.

Savoir-être :

- Positionnement juste au sein des services académiques
- Dynamisme dans l'animation du réseau des professionnels de santé et des partenaires
- Bonnes capacités relationnelles en interne et avec les partenaires

Adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation et derniers entretiens professionnels), à l'attention de :

Madame la Rectrice de l'académie de Versailles

Téléphone : 01 30 83 40 01

Mél : ce.sg@ac-versailles.fr

Adresse postale : 3 Bd de Lesseps 78017 VERSAILLES CEDEX

Envoyer la copie du dossier de candidature à l'attention de :

Madame Estelle Vilain, chef de la DPATS

Courriel : ce.dpats3@ac-versailles.fr

3 boulevard de Lesseps, 78017 VERSAILLES CEDEX